

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.



Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 12 Novembre.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle : Décret : nommant : aux grades de second médecin en chef pour les colonies ; — d'aspirant de 1^{re} et 2^e classe.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 10 novembre 1858.

1. Présentation du budget de la ville pour 1859, et nomination d'une commission pour en faire l'examen.
2. Proposition nouvelle d'un terrain pour l'abattoir, renvoyée à une commission.
3. Vœu émis pour que les taxes additionnelles à l'octroi actuellement existantes soient prorogées jusqu'à l'époque où le nouveau tarif sera mis en vigueur.
4. Supplément de dépense pour le bureau d'aunage. — Accordé.
5. Vote d'un crédit de 8,750 fr., à effet de rembourser par anticipation les sommes dues aux anciens propriétaires des terrains de la place du Trichon.
6. Présentation d'un nouveau modèle pour les plaques indiquant les noms des rues.
7. Extension de l'éclairage vers les extrémités de la ville au moyen de 31 nouveaux becs de gaz et de 18 réverbères à l'huile.
8. Renvoi à la commission du budget d'une demande de crédit supplémentaire de 700 fr.
9. Renvoi à la même commission du budget de l'hospice et de l'hôpital.
10. Le Conseil nomme trois commissaires pour accompagner les ingénieurs généraux qui, d'après une lettre de M. le Ministre des travaux publics, sont chargés d'indiquer les travaux qui

restent à exécuter pour l'achèvement du Canal, et leur donner au besoin tous les renseignements nécessaires en faveur de cette entreprise.

(Communiqué).

On parle, depuis quelque temps, d'une lettre de M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, relative à l'achèvement du Canal de Roubaix. Voici le texte de cette lettre transmise par M. le Préfet du Nord au Maire de Roubaix :

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

CANAL DE ROUBAIX.

Paris, le 31 août 1858.

Monsieur le Préfet,

Vous avez appelé à différentes reprises mon attention sur les propositions faites par le Conseil municipal de Roubaix, pour l'achèvement du Canal de ce nom.

Vous m'avez prié de vous faire connaître la résolution que prendra l'administration à ce sujet.

Le Gouvernement, Monsieur le Préfet, se préoccupe des mesures destinées à compléter l'amélioration des voies navigables.

Une commission d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées a été chargée d'indiquer les travaux qui restent à exécuter, en classant ces travaux par ordre d'urgence.

Le Canal de Roubaix figure au nombre des entreprises sur lesquelles l'attention du Gouvernement se trouve appelée.

Recevez, Monsieur le Préfet, &c.

Le Ministre des finances, chargé de l'intérim du département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Signé : MAGNE.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-général,

DUREAU.

L'administration municipale de Roubaix vient de recevoir une collection comparative de spécimens de teinture obtenus par M. Girardin, professeur de chimie, sur des matières premières et sur des tissus avec l'emploi des eaux de la Lys, d'une part, et des eaux de l'Escaut, de l'autre ; cette collection est déposée à la Bibliothèque, où le public est admis tous les jours à en prendre connaissance. (Communiqué).

Le ministre d'Etat vient d'adresser à tous les préfets la circulaire suivante :

Paris, le 2 novembre.

Monsieur le préfet, tous les ans, à l'occasion des débuts des artistes, la réouverture de l'année théâtrale est signalée dans les départements par des scènes scandaleuses et par des désordres regrettables.

Désirant remédier à un état de choses qui présente de sérieux inconvénients et qui a trop duré, je serais disposé à supprimer la formalité actuelle des débuts ; mais, avant de prendre des mesures à cet égard, je vous prie de me faire savoir si vous pensez qu'il y ait quelque autre moyen d'arriver plus sûrement au but que je me propose d'atteindre, dans l'intérêt commun du public, des artistes et des directeurs.

Recevez, etc.,

Signé : ACHILLE FOULD.

Jeudi matin, un incendie s'est déclaré, vers six heures, dans le fort Mulliez.

Les flammes ont envahi en quelques instants un magasin de fourrage et un magasin de charbon.

Près du bâtiment incendié se trouvaient deux chevaux qu'on a sauvés.

La perte est évaluée à 7,500 fr.

Il y a assurance par la Compagnie Le Nord.

Le nommé Henri Cateau, tourneur en fer à Roubaix, âgé de 27 ans, ayant porté des coups violents au sieur Emile Delannoy, ajusteur, âgé de 50 ans, vient d'être arrêté et conduit au palais de justice, à Lille.

Nous avons, dans notre dernier numéro, reproduit une nouvelle donnée par plusieurs journaux du département, et conçue en ces termes :

« La gendarmerie du Nord vient de mettre à la disposition des autorités judiciaires, un jeune homme nommé Arimour, clerc d'avoué à Guéret, département de la Creuse.

» Recherché, en vertu d'un mandat lancé par le juge d'instruction du siège de cette ville, sous la prévention d'abus de confiance, l'inculpé avait passé en Belgique. N'ayant pu trouver de moyens d'existence dans ce pays, il était rentré en France depuis quelques jours, quand il a été arrêté. »

La personne nommée dans cet article nous a prié de déclarer que la nouvelle qui la concerne est entièrement fautive, et, pour preuve, il a montré son passe-port. Ainsi nous prouvons que les journaux de Lille et de Douai démentiraient, comme nous l'avons fait nous-même, un récit que le Mémorial de Lille, si nous ne nous trompons, a publié le premier.

(ECHO de la Fronte)

Dernièrement, vis-à-vis la demeure d'un pauvre habitant de la commune d'Ascq, on avait laissé amonceler un tas d'ordures, et ce pauvre diable fut pris en contravention. Il fut traduit pour ce chef devant le tribunal de simple police et condamné à une amende. Le brigadier de gendarmerie de la brigade de Lannoy fut chargé avec un de ses camarades, de faire mettre ce jugement à exécution, et lorsqu'il se présenta au domicile du condamné, il vit le tableau de la plus affreuse misère. Touchés du spectacle qu'offrait cette famille déguenillée, les deux gendarmes se cotisèrent pour payer l'amende. Ce n'est pas le premier trait de désintéressement que donnent les gendarmes de la brigade de Lannoy ; naguère encore ils abandonnaient aux pauvres l'allocation qui leur était due pour avoir maintenu l'ordre pendant le carrousel qu'a donné la commune d'Ascq.

(ECHO du Nord)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 13 NOVEMBRE 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND ET SA COUR.

XLVII — Voir notre numéro du 3 novembre.

— Tu me comprendras bientôt. Quand je serai mort et que les magistrats viendront te lire mon testament, tu sauras que j'ai légué mon bien aux pauvres de cette ville, et non à la cantatrice qui n'en a pas besoin, puisqu'elle possède un million dans son gosier. Mon fils comédien, ma fille chanteuse, son gosier : on peut descendre avec joie dans la tombe et remercier Dieu de mourir. Ah ! ah ! vous penserez au vieux père Pricker, vous me maudirez comme je vous ai maudits ; et, puisque vous ne pleurez point ma mort, je veux du moins que vous la considériez comme un grand malheur. Vous êtes déshérités, déshérités tous deux ; les pauvres auront toute ma fortune ; il ne vous restera que celle de votre mère ; à mon grand regret, je n'ai pu vous en priver.

— Père ! père ! c'est impossible, tu ne parles point sérieusement, s'écria Anna d'un ton lamentable. Un père ne peut être assez cruel, assez dénaturé pour déshériter ses enfants.

— N'avez-vous pas été, vous aussi, cruels et dénaturés ? Ne m'avez-vous pas torturé, martyrisé, assassiné en riant, comme vous avez assassiné votre mère, que votre conduite a fait mourir de chagrin ? Non, non, point de pitié pour des enfants ingrats ! Ils sont déshérités, déshérités, déshérités !

Et le vieillard, poussant un cri déchirant, retomba de nouveau sur ses oreillers. Des soupirs bruyants et pénibles s'échappaient de sa poitrine et ses traits avaient pris cette fixité particulière, horrible avant-coureur de la mort qui s'avance, prête à saisir sa proie.

Il meurt ! il meurt ! s'écria Anna, en se jetant sur le lit. Il meurt, et il m'a déshéritée !

— Oui, déshéritée ! balbutia le moribond.

Saisi d'effroi, Pollnitz s'entendit précipitamment de cette lugubre pièce, descendit l'escalier de toute la vitesse de ses jambes, et ouvrit avec tant de violence la porte de la rue, que la sonnette remplit d'un bruit étourdissant la maison silencieuse.

Il ne retrouva son calme et sa présence d'esprit qu'après être rentré dans sa voiture, qui l'emporta vers le palais. S'enfonçant commodément dans les coussins de soie, il se dit alors :

« Je demanderai ma démission au roi, je me ferai protestant, et je partirai sans retard pour Nuremberg, où j'épouserai la riche bourgeoise.

XLI

La découverte.

Pollnitz et Fredersdorf s'étaient donné rendez-vous pour traiter d'affaires importantes. Ils étaient convenus de se rencontrer dans la

grotte aussitôt que possible ; il y avait urgence. L'Autriche avait fait proposer un marché à Pollnitz et les offres séduisantes qui lui étaient faites étaient de nature à corrompre l'homme le plus intègre et surtout le plus endetté du royaume de Prusse.

Ecraser la Prusse ! Faire une guerre éternelle à ce roi qui avait osé envahir les Etats dépendants de l'Autriche, telle devait être désormais la pensée constante, le but unique de la jeune souveraine que son neveu avait osé braver. A tout prix, par tous les moyens possibles, il fallait arriver à humilier ce roi prétentieux qui ne rêvait rien moins que l'abaissement de la puissance la plus forte et la plus riche de l'Europe.

Cette prétention à la domination, cette habitude de se poser en tête de toutes les autres nations avait toujours été le rêve de l'Autriche.

Si l'on veut bien se reporter à l'époque où se passaient ces événements, on comprendra, en comparant les rôles, toute la fureur qui dut s'emparer des généraux et de l'armée autrichienne.

Eh quoi ! un jeune roi, jusqu'alors renommé pour sa galanterie et ne sachant, disait-on, que manier une flûte ; un jeune homme élevé à l'école d'un père ridicule et dont l'ignorance était proverbiale ; ce petit-maitre singeant les Français avait osé enfin se mesurer avec les invincibles guerriers de la grande, de la terrible Autriche !

C'était là de la folie. Mais la victoire remportée à Breslau, la conquête de la Silésie, n'avait été qu'une surprise et pas autre chose.

L'impératrice, pour mieux se venger, résolut de corrompre à tout prix l'entourage de Frédéric. Cette noble résolution une fois prise, on mit

en campagne un espion dont les connaissances et l'audace étaient des garanties de succès.

Le traître qu'envoyait la cour d'Autriche était digne de remplir le rôle de serpent qui lui était confié.

Nous passerons sous silence les démarches qu'il fit en arrivant à Berlin et la manière dont il entra en relation avec messieurs Pollnitz et Fredersdorf.

La serre silencieuse et parfumée est le lieu choisi pour une conversation importante et dans laquelle des intérêts immenses vont être discutés. Et quand nous parlons d'intérêts immenses discutés par trois misérables, nous sommes forcés de reconnaître que toujours la meilleure cause du monde peut être compromise par des instruments serviles qui n'ont de force que celle que donne la méchanceté ou l'appât du gain.

La soif immodérée du gain, cette passion qui a de tout temps envahi le monde, était devenue, pour Pollnitz surtout, une maladie chronique. Il lui fallait à tout prix se délivrer de l'étreinte passablement gênante de ses nombreux créanciers. L'occasion était trop belle pour que le chambellan du roi s'avisât de la laisser échapper.

Nous trouvons donc Pollnitz, Fredersdorf et Wolf, l'espion autrichien, réunis dans la grotte du jardin royal.

« Eh bien, Messieurs, dit Wolf, finissons-nous enfin par nous entendre et puis-je espérer d'annoncer prochainement à mon aimable souveraine que nous sommes parfaitement d'accord et sur la fin et surtout sur les moyens. Je suis homme d'une nature franche, et sachez bien, avant tout, que pour remplir mes instructions à la lettre, je dois vous avouer que rien ne m'est impossible. Je m'explique : l'impératrice m'ayant